# Miribelinf

L'actualité du mois de juin 2021!



## **FOCUS** SUR...



#### 19ème édition 2 au 7 juil

à 21h sur l'esplanade de la Madone

le vendredi 2, Knuckle Head (dark country) et Little Bob Blues Bastards (blues batardisé rock), le samedi 3, Miss Machine (pop rock) et Kimberose (pop soul), le lundi 5, The Grizzly Family (rockabilly) et Chris Watson (Rock'n'Roll), le mardi 6, Elina Jones et The Fireflies et Sinclair (soul funk) et le mercredi 7, Avinavita (world rock chaloupé) et Cali (chanson pop)

-dans le respect des mesures sanitaires-

#### Réservez vite vos billets!

en ligne sur www.swing-sous-les-etoilesmiribel.com, à Dombes Côtière Tourisme 1104 Grande Rue - Tél 04 78 55 61 16 du mardi au vendredi 10h/12h - 15h/18h et samedi 9h/12h, chez Auchan/Virgin/Leclerc/ Cultura/Fnac/Carrefour/Géant/Le Progrès

Nouveau!
Dossier d'inscription
scolaire et périscolaire
uniquement en ligne
sur www.miribel.fr



## À vos agendas! Plein d'idées de sorties sur

Dimanche 20

#### **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES** ET RÉGIONALES 1er tour

dans les six bureaux de vote habituels de 8h à 18h



14/18 ans

#### THÉÂTRE ALLÉGRO

Vous n'avez jamais été aussi proches de retrouver les spectacles! 18 juin, 19 au 25 juillet, les spectacles sont de retour, en extérieur, à Miribel et sur tout le territoire de la CCMP! Spectacles et ateliers pour

toute la famille de 3 à 103 ans. Tenez-vous prêts!

Plus d'infos à venir sur www.theatreallegro.fr - Facebook : Théâtre Allégro et la newsletter Contactez-nous sur contact@theatreallegro.fr

#### Le centre social CéSAM vous propose Apéro discut': viens échanger

sur des sujets sérieux autour d'un apéro moins sérieux ! **le** mardi 1er au Trève "Grandir et s'élever en famille", **le mercredi 2** rue des Ecoles "Et si on se mettait à table", le mercredi 9 au Trève "Inégalités et justice sociale, comment changer les règles du jeu avec CéSAM", **le jeudi 10** rue des Ecoles "Bouge ton quartier" réservé au

Apéro bénévoles le vendredi 4 à 18h rue des Ecoles : rejoins-nous pour un temps convivial et découvre notre association

. Agora du jardin le samedi 12 : piquenique dans la cour du centre social avec présentation des pistes d'action du futur projet social

La caravane de la transition écologique et solidaire "Qu'est ce que l'on met dans nos assiettes" **le dimanche 13** de 14h à 22h : événement festif gratuit à <u>la Sathonette à</u> St Maurice de Beynost (ateliers, conseils, conférence, producteurs locaux, repas partagé et animation musicale)

nfos et inscriptions au 04 78 55 05 30 ou 04 72 88 28 55

#### Dimanche 27

#### **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES** ET RÉGIONALES 2ème tour

dans les six bureaux de vote habituels de 8h à 18h



**ACADÉMIE** 

DE MUSIQUE ET DE DANSE

Inscriptions 2022 du 07 juin au 07 juillet sur le site amd.cc-miribel.fr

Contacts 04 78 55 54 58 - acmusidanse@cc-miribel.fr



#### **ACCUEIL LOISIRS** « LE CABANON »

pour les enfants 4/13 ans

les mercredis et vacances scolaires (7h30/18h30)

Parc naturel de Miribel-Jonage

. Pendant les vacances cing groupes : les chenilles (3/4 ans), les papillons (4/5 ans), les lapins (6/7 ans), les renards (8/10 ans) et les sodas (11/13 ans)

Activités variées sur différents thèmes : sport, nature, citoyenneté et vivre ensemble Directeur Yohann MARTINEZ 06 76 77 80 56

Tél. au centre 04 78 55 55 01 le mercredi

Mail lecabanon@leolagrange.org

Site http://lecabanon-miribel.org

Reioignez-nous sur facebook www.facebook.com/villedemiribel

Demandez à recevoir le Miribel Info mensuel sur votre boîte mail en communiquant vos prénom, nom et adresse mail sur iclavel@miribel.fr

#### **FUMÉES - NUISANCES**

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler des végétaux et autres déchets afin de ne pas créer de gêne pour le

#### **NUISANCES SONORES**

Les activités ou utilisations d'appareils susceptibles de gêner le voisinage ne peuvent être effectuées que les jours ouvrables 8h/12h et 14h/19h30, les samedis 9h/12h et 15h/19h et les dimanches et jours fériés 10h/12h

juin

la commune

#### **ULM SECTION RANDONNÉE**

Sorties prévues en juin :

- . du vendredi 4 au dimanche 6. séiour dans le Jura (39)
- . Dimanche 13. berges du haut Rhône Genissiat (01)
- . Mercredi 16. tour du lac de Paladru
- . Samedi 19, Mont du Forez Montarcher
- . Mercredi 23, Bessenay, chasse aux cerises (69)
- . Samedi 26, La Croix de Nivolet (73)
- . Mercredi 30, Beaujeu la Croix de Rochefort (69)

La pratique de la randonnée sera faite conformément aux directives de la FFRP et des pratiques sanitaires actuelles

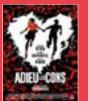
Contact@unionlaiquedemiribel.fr

Réunion du conseil municipal Jeudi 17 juin à 19 h à l'Allégro ouvert au public

Réunion du **Conseil Municipal** des Enfants Samedi 19 iuin à 10 h au centre socioculturel

### CINÉMA ALLÉGRO Plus d'infos sur www.unionlaiquedemiribel.fr

Mercredi 9 à 21h "Adieu les cons"



Mercredi 16 à 21h



Mercredi 23 à 21h "Mandibules"



Mercredi 30 à 21h 'Le discours'



TN 6.50 € - TR 6.00 € Multipass 5.00 € Moins de 14 ans 4.00 €



#### **URBA QUIZZ**

#### Quelques conseils avant de commencer des travaux ...

Après une première partie le mois dernier, retrouvez quelques rappels des règles d'urbanisme qui s'appliquent à Miribel.

Une règle essentielle : Renseignez-vous avant tous travaux auprès du service urbanisme de la mairie, cela vous évitera des soucis! Services Techniques Administratifs - 04 78 55 84 13 urbanisme@miribel.fr

#### Abris de iardins, piscines... et PLU

Les règles sont les mêmes dans toute ma commune ? FAUX

Le Plan Local d'Urbanisme de Miribel définit des règles en fonction des zones : agricole (A), naturelle (N), urbanisée (U)... Et ces règles peuvent également varier pour une même zone suivant les secteurs (Ua, Ub...). Des règles d'implantation par rapport aux limites séparatives, aux voies, aux constructions existantes peuvent être demandées. Des règles peuvent également fixer la pente des toitures. les matériaux utilisés, les couleurs...

En secteur « ABF », des règles spécifiques existent également. Si vous achetez où installer votre abri sans avoir pris en compte ces règles, vous pouvez vous retrouver avec une construction qui n'est pas conforme avec une ou plusieurs règles du PLU et du Site Patrimonial Remarquable, donc en infraction.

Vous avez une semaine de vacances qui commence et vous voulez en profiter pour refaire la clôture de ma propriété en remplaçant le grillage par une clôture en lattes horizontales PVC noires. ATTENTION, très gros risques d'être en infraction!

À Miribel, une déclaration préalable est obligatoire pour tous les travaux touchant les clôtures. Ensuite, il faut que votre projet de clôture respecte les dispositions du PLU, du Site Patrimonial Remarquable et du Plan de Prévention des Risques Naturels : hauteur, matériaux utilisés, couleur, aspect extérieur...

Donc rien ne dit que votre proiet de clôture en lattes horizontales PVC noires soit autorisé : le PVC noir peut être refusé, le sens des lattes imposé... Le PLU dans votre secteur peut imposer que les clôtures soient composées d'un muret plein et d'un grillage végétalisé afin de conserver une harmonie dans le quartier.... Si ces règles ne sont pas respectées, vous commettez un délit.

La suite au prochain numéro ...

# INFOS pratiques

#### **RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Permanence d'inscription des nouveaux élèves :

Maternelle Henri Deschamps: mardi 1er juin 09h30/12h00

#### PERMANENCES DES ÉLUS

Les samedis matins de 9h à 11h en Mairie :

le 05 Mme Lydie RI RIENZO, le 12 M. Daniel AVEDIGUIAN le 19 M. Jean-Pierre GAITET, le 26 M. Jean-Marc BODET

#### Autres permanences :

- . M. Jean-Michel LADOUCE, délégué aux hameaux, assurera une permanence à l'école du Mas Rillier le mercredi 9 juin de 18h30 à 19h30 et à la salle des fêtes des Echets (salle de réunion) le mercredi 16 juin de 18h30 à 19h30
- . M. Laurent TRONCHE, Adjoint chargé de l'Urbanisme, reçoit sur rendez-vous en Mairie (Rdv à prendre au service urbanisme au 04 78 55 84 21 ou au 04 78 55 84 23)
- . M. Daniel AVEDIGUIAN, Adjoint aux Affaires scolaires, reçoit sur rendez-vous en Mairie (Rdv à prendre au service scolaire au 04 78 55 84 15 ou sur servicescolaire@miribel.fr)

#### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

La ville de MIRIBEL travaille activement sur l'aménagement de son territoire.

Aussi, différentes procédures sont engagées avant le lancement d'une révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces différentes procédures portent sur :

- Une modification de droit commun du PLU.
- Une déclaration de projet relative à l'entreprise REVEYRON,
- Et une déclaration de projet relative à l'entreprise DOORTAL.

La procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme : par arrêté municipal du 26/04/2021, le Maire a décidé d'engager la procédure de modification de droit commun du PLU. Il s'agit d'adapter le zonage de certains secteurs urbanisés afin d'encadrer des projets, qu'ils

soient résidentiels ou commerciaux.

Des dispositions seront prises pour garantir la mise en œuvre de projets urbains cohérents, globaux et exemplaires dans le périmètre et les abords de la ZAC Centre-Ville, cette dernière devant ensuite être close. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OPA) est prévue au sud du quartier des Prés Célestins afin d'encadrer les conditions d'urbanisation de ces terrains. La liste des emplacements réservés a été revue et actualisée. Un linéaire de protection commerciale va être instauré afin de permettre le maintien et le développement des rez-de-chaussées commerciaux.

Une palette des couleurs et matériaux possibles sera intégrée au PLU et permettra aux administrés de savoir ce qu'ils peuvent faire lors des travaux envisagés. Certains articles du PLU seront enfin rendus plus compréhensibles.

Les modalités de mise à disposition du public du projet de modification de droit commun, sont les suivantes ; trois réunions seront organisées : une réunion avec les commerçants, professions libérales et artisans, une réunion publique d'information et une réunion des membres du Conseil Municipal.

Un registre de concertation accessible au public sera mis en place à l'accueil de la mairie et durant toute la durée de l'élaboration de la modification de droit commun du PLU.

Des communications régulières sur l'avancement de la procédure seront réalisées par le biais d'une page dédiée à cet effet sur le site Internet communal et d'une publication dans les parutions municipales.

Ce dossier de modification de droit commun sera soumis à enquête publique au cours du dernier trimestre de l'année 2021.

L'arrêté municipal est affiché en Mairie pendant un mois à compter du 10/05/2021. Il est consultable en mairie de Miribel et en Préfecture de l'Ain

Parallèlement, deux autres procédures sont lancées.

La procédure de déclaration de projet rela-

#### À noter!

#### Collecte des déchets

**Bacs noirs** 

tous les mercredis

#### Bacs jaunes:

. à Miribel les vendredis 4 et 18 . aux Echets les lundis 7 et 21 . au Mas Rillier

Merci de ne sortir vos bacs que la veille au soir et bien vouloir les rentrer dès le ramassage effectué afin de limiter les nuisances

les mardis 8 et 22

Plus d'infos www.miribel.fr

#### **DÉCHÈTERIE**

Horaires d'été jusqu'au 31/10 du lundi au vendredi 9h - 11h45 et 14h - 18h45 le samedi 9h - 18h45

tive à l'entreprise REVEYRON :

la commune souhaite le maintien et le développement de l'activité de la société REVEYRON SAS sur son territoire. Il est donc prévu la réduction de la parcelle acquise par cette société, classée en zone agricole As du PLU en vigueur et de la transformée en zone UX destinée à des activités économiques (artisanat, industrie, commerces et services), pour permettre la création d'un bâtiment d'environ 2 000 m². Cela permettra à l'entreprise le transfert de l'activité « transformation bandes », la création d'un réfectoire, des vestiaires et les bureaux de l'encadrement techniques et une amélioration des conditions de travail des employés et du bilan énergétique de la société.

La procédure de déclaration de projet relative à l'entreprise DOORTAL :

la commune souhaite le maintien et le développement de l'activité de la société DOORTAL et de ses filiales sur son territoire. La transformation de deux parcelles acquises par cette société, classées en zone agricole As du PLU en vigueur, en zone UX destinée à des activités économiques (artisanat, industrie, commerces et services), permettra la création d'un bâtiment d'environ 5 000 m² qui comprendra un pôle de produ ction regroupant la préparation découpe, la préparation collage et le collage ; d'un pôle de montage ; d'un pôle de stockage et d'expédition et des locaux sociaux.

## Carnet

#### **NAISSANCES**

MAACHI Haroun le 28/03 BAH Khadija le 01/04 SERANT Alba Denise Dominique le 06/04 KINDO Rokia le 10/04 MOLINA Athur Aethelstan Marcel le 15/04

BERNARDI GIUDICELLI Lisandru Napoléon Giuseppe le 16/04

DERORY Romane Ly Xuan Thérèse le 21/04

RAHAINGO Ayden Nathan

MIOT Siméon le 27/04

#### DÉCÈS

BEN SAHEL Slimane le 26/02 BOUDIER ép. ANSELME Eliane le 02/03

TRUNEL Adrienne Jeanne le 11/03

DUCHAMP Paul Henri le 14/03

BEY Christian Serge le 22/03 BAILLY ép. CHENET Eliane Germaine le 28/03

BERTHILLER veuve MONNIER
Marie Yvonne le 03/04

AMARA veuve CHENIOUR Fatma le 10/04

DELVALLET Gérard Fernand Louis le 12/04

LEVRAT ép. PERRIN Jeannine Claudette le 13/04

TOMMASONE Alfredo le 16/04 DALLEMAGNE Yves Jacques le 19/04

Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville 01700 MIRIBEL Tél. 04 78 55 84 00 Email : mairie@miribel.fr www.miribel.fr

<u>Rédaction</u>: commission communication, secrétariat du Maire <u>Création graphique</u>: J'articule <u>Impression</u>: Imprimerie Reboul ISSN: 0999-8411